

# COMPTE RENDU DE RÉUNION

DIRECTION PAYSAGES ET NATURE

ville de villeurbanne

vendredi 14 janvier 2010

ÉMETTEUR Mireille Maquaire

DATE DE LA RÉUNION **16 décembre 2010**

ORDRE DE JOUR 1. atelier de réflexion sur l'aménagement de la promenade de la gare 2<sup>ème</sup> réunion

INVITÉS

**participants**

Anne Straphorst - Grégoire  
Martine Maurice  
Jean Paul Masson  
Pascal Durand  
Michel Guillaud  
Joséphine Pin  
V Sarkissian  
Georges Chetot  
Alain Tarago  
Serge Bercand  
Christian Tronel  
M. Motte  
M. Diemunsch  
Y. Turigliato  
M. Donadel  
Didier Faure  
Sophie Lumann  
Priscille Lepercq  
Gauthier Grosjean  
Louis Courbouleix  
Hélène Percheranchier  
Vincent Morland  
Dominique Balanche  
Jean Pierre Imbert  
Matthieu Pillard  
Xuan Thao Do Khac, et Bertrand Arquillère  
Gilles Michallet et Mireille Maquaire

**absents/excusés**

Mr Julliard  
Céline Labracherie  
Hervé Desbenoit  
Marianne Gastaldi  
Nicolas Belmonte  
Richard LLung  
Anne Reveyrand  
Claire Le Franc

SYNTHÈSE

2<sup>ème</sup> atelier de concertation

PROCHAINE RÉUNION

le **Mardi 15 février à 18 heures** en salle de réunion de la Sté Vinci, 55 avenue Paul Kruger

A l'issue de la présentation des scénarii faite par Vincent Moineau, il s'engage une discussion autour d'un jeu de question réponse.

**Question** Nous constatons qu'il existe une pollution des sols sur 1/3 de la parcelle. Ne serait il pas possible de décaisser et d'évacuer les terres polluées ?

**Question** En cas de pollution délimitée, n'est il pas possible d'excaver et de construire au lieu de faire un espace vert ?

**Réponse**

Techniquement il est possible de décaisser et d'excaver les terres, mais ce n'est pas la réponse la plus pertinente sur les points de vue de développement durable et financier. En effet, l'évacuation des terres va générer une rotation importante de camions et un transport des terres vers des installations de stockage de déchets. Cela va générer des nuisances sonores (excavation et évacuation), un trafic de camions important durant les travaux autour du site avec consommation de carburants, des émissions polluantes de poussières par le remaniement des terres et des gaz à effet de serre (engins et camions de transport). D'autre part, cela ne traite pas la pollution mais la déplace ailleurs.

En outre, les pollutions sont aussi le témoignage de l'histoire de la ville et de ce site. Cet aspect peut être utilisé et valorisé dans le cadre de l'aménagement.

Nous avons deux types de pollutions : l'une minérale et l'autre organique. La pollution minérale est liée au dépôt de poussières contenant des métaux lourds. Pour cette pollution, il faut empêcher les contacts directs par recouvrement

**Question**

Peut on rajouter de la terre et faire un relief ?

**Réponse**

Oui, c'est même une des réponses qui pourra être préconisée. Toutefois, il faudra être vigilant sur la question des eaux pluviales. En effet, il s'agit de zone où l'infiltration des eaux pluviales doit être interdite afin de ne pas polluer la nappe phréatique.

**Question**

Actuellement, les eaux pluviales s'infiltrent sur le terrain, il y a donc des risques de pollution des nappes.

**Question**

En fait, pour traiter les zones polluées, il s'agira d'aménager des jardins hors sols à l'image des jardins sur terrasse, et l'on sait que cette technique fonctionne et a fait ces preuves.

**Question**

Quelle est la durée de stockage de la pollution dans les sols, combien il faudra pour dépolluer les sols avec de la phyto-remédiation ?

**Réponse**

La phyto-remédiation est une technique alternative, nouvelle et pour laquelle nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour répondre de façon catégorique à la question. Par contre, nous ne proposons qu'une utilisation ponctuelle de cette technique et ce de façon pédagogique.

**Question** Cela va donc demander un lieu fermé ?

**Réponse**

Oui, cela justifie un lieu avec une fermeture physique

**Question** Il faut envisager de préserver une zone réduite destinée à la pédagogie et faire de la phyto-remédiation.

**Question** Les plantes vont réaliser une dépollution superficielle. Les polluant ayant déjà migré plus bas, vont-ils continuer à migrer dans la nappe ?

**Réponse**

Les enjeux portent sur la question de la gestion des eaux pluviales et de limiter les infiltrations d'eau non utilisée par les plantes sur ces zones.

La végétalisation du site va favoriser l'évapotranspiration et ainsi limiter les infiltrations.

**Question**

La remarque porte sur les ambiances. Finalement la parcelle n'est pas si grande. Les photos présentées concernent de très grands espaces. Quels résultats cela peut il donner sur cet espace ?

**Question** Il peut être préconisé l'absence d'éclairage, mais dans ce cas il faut fermer le site.

**Question** Le parc de la feyssine n'est pas éclairé, pour autant ce n'est pas un parc fermé.

**Question** Sans éclairage, on va créer un endroit sombre et générer un risque de faits de délinquances, et cela peut créer un sentiment d'insécurité.

**Question** Ouverture, fermeture – éclairage ou non ; que dit la réglementation ?

**Réponse**

Jusque là à Villeurbanne, pour des questions de tranquillités des riverains, la ville a fait le choix de n'éclairer aucun parc fermé. Seuls les espaces traversant et non fermés sont éclairés : espace de l'Europe J Monnet et esplanade G Anthonioz de Gaulle.

La loi de 2005 sur le handicap donne des préconisations pour le repérage de personne déficientes visuelles notamment, et justifie d'un certain niveau d'éclairage sur les cheminements principaux.

Dans un second temps de la discussion, les enjeux des 3 scénarii présentés sont débattus. Ces 3 scénarii ne s'opposent pas les uns aux autres et des éléments forts de chacun de chaque scénarii peuvent être retenus.

Sur le premier scénario, les remarques sur les jardins semi privatifs consommateurs de beaucoup de place pour un nombre restreint d'utilisateurs. De plus, certains participants s'interrogent sur la problématique des larcins dans ces jardins et de la nécessité d'installer des clôtures.

L'ensemble des participants s'accorde à dire que l'aménagement des jardins collectifs, ou partagés n'est pas adapté sur cet espace. Il est tout de même évoqué l'intérêt d'installer un composteur collectif à terme.

Il est proposé que l'aménagement intègre la question de la pédagogie sur les vertus et diversité des plantes (esthétiques, aromatiques, médicinales ...)

Un débat s'est également ouvert sur les éoliennes et les panneaux photovoltaïques, ces derniers ne pourront être producteurs d'énergie de manières satisfaisantes, et induise la présence de batterie pour stocker l'énergie ce qui est une contrainte polluante

Les participants évoquent un besoin de repos et de lieu calme de rencontre. Sur les jeux, des équipements sportifs et équipement de jeux similaire à ceux du parc Bazin sont évoqués.

Il est rappelé le besoin d'une scénographie tournée autour de la mémoire du site et dont le fil conducteur est l'utilisation que l'on veut avoir de ce site (calme, repos, pédagogie, jeux ludique, jeux sportif ...)

Concernant les problématiques liées aux déplacements il avait été évoqué la possibilité d'interdire l'accès au site par les cycles. A la suite de la présentation de méthodes permettant ce filtrage (entraînant physiquement alors l'impossibilité d'accès PMR), l'orientation irait plus vers une incitation que vers une interdiction « physique » (incitation par positionnement d'arceaux cycles, de signalétique adaptée...).

L'axe permettant de relier l'entrée côté piste cyclable au droit de la rue Poizat et l'entrée côté Kruger au droit de la rue de la Pouponnière a été défini par tous comme majeur. Cet axe permettra en effet une traversée du site. Il a donc été évoqué de le rendre très pratique d'usage (y compris cycle) et éclairé en permanence.

Concernant les ambiances, le thème de l'eau peut être développé, même s'il ne doit pas être le fil conducteur de la promenade car n'étant pas lié à l'histoire du site. Les ambiances boisées ont eu un accueil positif.